

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Etablissement National de la Navigation Aérienne

Direction de la Logistique

3, rue Kaddour Rahim, Hussein-Dey Alger

Site web: www.enna.dz

N° d'identification fiscale (NIF):000016001391332

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de la Décision n°146/DG du 07/02/2016 portant Réglementation Interne des Marchés de l'E.N.NA, l'Etablissement National de la Navigation Aérienne (ENNA), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N°02/DL/2021 Portant :

« **Prestation de restauration du personnel de l'Enna /aérodrome d'In Amenas** »

Que le marché a été attribué provisoirement à la société : **Sarl El Marah Catering**
Pour un montant de : **39.988.760,00 DA/TTC**

Que la procédure d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

| Soumissionnaire | Note Technique/ 100 points | Note Financière/ 50 points | Note Globale/ 150 points |
|--|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Sarl El Marah Catering N°NIF: 001329066360114. | 87,50 | 50,00 | 137,50 |

Les soumissionnaires, intéressés pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre sont invités à se rapprocher des services de l'ENNA, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés de L'ENNA, dans un délai de **dix (10)** jours à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.